

# MESSAGE DU MINISTRE DES FINANCES



*Le 10 avril, le gouvernement du Manitoba a présenté son nouveau plan financier pour cette année : le Budget 2001.*

Ce budget définit la manière dont les fonds du gouvernement sont gérés aujourd'hui, afin d'assurer la solidité et la santé de notre province pour demain.

En ces temps d'incertitude économique, nous faisons face à des choix difficiles. Le Budget 2001 fait ceux que la grande majorité des Manitobains et des Manitobaines auraient faits :

- des investissements accrus dans les services publics cruciaux;
- des mesures énergiques pour réduire la dette;
- un dégrèvement fiscal à la mesure de nos moyens.

C'est un budget équilibré dans tous les sens du mot.

Vous avez un intérêt dans le Budget 2001. Je vous convie à en apprendre davantage sur notre plan et sur la manière dont il vous touche en lisant cette brochure ou en visitant notre site Web : [www.budget2001.mb.ca](http://www.budget2001.mb.ca)

*Greg Selinger*

Greg Selinger  
Ministre des Finances

*L'augmentation du revenu disponible par habitant est la plus importante que le Manitoba ait connue en dix ans. Le taux de chômage actuel est le plus bas enregistré au Manitoba depuis 1976. La confiance publique en l'économie du Manitoba demeure importante.*

**À L'INTÉRIEUR :**

# CE QUE LE BUDGET 2001 DU MANITOBA SIGNIFIE POUR VOUS

**TRAVAILLONS FORT AUJOURD'HUI POUR DEMAIN.**

Finances Manitoba  
M. Greg Selinger  
Ministre

# UN NOUVEL ESPOIR POUR LA JEUNESSE

Le Budget 2001 soutient les programmes qui améliorent les perspectives d'avenir de la jeunesse manitobaine et qui visent à lui donner les outils dont elle a besoin pour se réaliser.

- Nous investissons dans l'avenir des enfants manitobains, avec un financement supplémentaire de l'enseignement public qui s'est chiffré à 100 millions de dollars au cours des dix-huit derniers mois.
- Cette année, les frais de scolarité demeureront au même niveau que l'année dernière pour la majorité des élèves du postsecondaire – 10 % au-dessous de ceux de 1999.
- Le programme de bourses d'études introduit l'année dernière mettra l'éducation postsecondaire à la portée d'encore plus d'élèves.
- Nous poursuivons notre engagement envers les collèges et les universités, grâce à des projets tels que la construction du nouveau campus du Red River College au centre-ville.

*Pendant cette année scolaire, le nombre d'inscriptions dans les collèges a augmenté d'environ 13 %, et le Budget 2001 permettra de créer des centaines de places de plus.*



# SANTÉ : CONTINUER SUR NOTRE LANCÉE

Le Budget 2001 augmente le financement accordé au système de soins de santé à 2,6 milliards de dollars, soit 38 % du budget global. Le financement n'est toutefois qu'un facteur. Nous introduisons des solutions innovatrices pour préserver un système de soins de santé universel et à but non lucratif et pour l'améliorer.

- Nous maintiendrons le soutien financier accordé aux nouveaux programmes de formation en sciences infirmières et de recrutement, qui ont déjà permis d'augmenter le nombre d'inscriptions de 60 %.
- Un investissement de 22 millions de dollars permettra de moderniser l'équipement hospitalier.
- De nouveaux incitatifs encourageront les médecins nouvellement diplômés à établir leur pratique au Manitoba.
- L'excellente clinique Pan Am doublera sa capacité en devenant la plus récente addition aux établissements publics de soins de santé.
- Les services médicaux d'urgence seront équipés de 80 véhicules neufs supplémentaires, alors même que nous poursuivons nos efforts pour mettre sur pied un système coordonné de transport ambulancier.
- La prévention des maladies devient une priorité plus importante grâce à des initiatives telles que le programme d'information publique SécuriSanté.

*Nos hôpitaux peuvent maintenant effectuer 1 400 échographies supplémentaires et jusqu'à 400 tomographies de plus par mois.*



# UN MANITOBA PROPRE, VERT ET EN PLEINE CROISSANCE

La propreté de notre environnement est un avantage à la fois économique et social. Le Budget 2001 consacre des fonds à la préservation de cet atout.

- Par l'intermédiaire d'Hydro-Manitoba, nous travaillons sans relâche à profiter de la demande mondiale d'énergie hydroélectrique, qui est propre et renouvelable – un processus qui crée des emplois pour les Manitobains et les Manitobaines.
- La qualité de l'eau potable du Manitoba sera protégée grâce à un programme de 300 000 \$ pour la formation du personnel d'inspection et de contrôle.
- Un montant de presque 400 000 \$ permettra des inspections sur place et des examens techniques supplémentaires, afin de poursuivre les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative de gestion du bétail.
- Les propriétaires qui ramènent des terres à l'état naturel bénéficieront d'une nouvelle réduction d'impôt verte.
- Un fonds d'un million de dollars permettra de s'attaquer aux répercussions du changement climatique au Manitoba et aux perspectives qui en découlent.

*La protection contre les inondations est une grande priorité comme le démontre l'engagement initial de 40 millions de dollars pour l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge et de 25 millions de dollars pour des projets à l'extérieur de Winnipeg.*

## CE QUE LE DÉGRÈVEMENT FISCAL SIGNIFIE POUR VOUS



Famille de 5, deux salaires Revenu : 75 000 \$		Parent avec un enfant Revenu : 30 000 \$		Personne âgée seule Revenu : 20 000 \$		Famille de 4, un salaire Revenu : 40 000 \$	
Réductions d'impôt en 2001*	Épargne totale prévue de 2000 à 2003*	Réductions d'impôt en 2001*	Épargne totale prévue de 2000 à 2003*	Réductions d'impôt en 2001*	Épargne totale prévue de 2000 à 2003*	Réductions d'impôt en 2001*	Épargne totale prévue de 2000 à 2003*
<b>882 \$</b>	<b>3 361 \$</b>	<b>455 \$</b>	<b>1 617 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>1 231 \$</b>	<b>582 \$</b>	<b>2 259 \$</b>

\*Par rapport au taux d'imposition de 1999. Les crédits d'impôt foncier sont compris dans les estimations.

Consultez le **Calculateur d'économies d'impôt personnel** du site Web du Budget du Manitoba : [www.budget2001.mb.ca](http://www.budget2001.mb.ca)

## UN ALLÈGÈMENT FISCAL À LA MESURE DE NOS MOYENS

**Nous accélérons notre plan de réduction des impôts. Grâce aux deux derniers budgets, le contribuable manitobain moyen bénéficiera d'une réduction de 10,5 % des impôts provinciaux sur le revenu d'ici 2003.**

- Le crédit d'impôt foncier en matière d'éducation accordé aux locataires et propriétaires de maison augmente de nouveau de 75 \$ en 2001. Les crédits d'impôt prévus dans les deux derniers budgets produiront une réduction d'impôt foncier moyenne de 6 % à Winnipeg et de 9,4 % ailleurs au Manitoba.
- Les changements apportés aux tranches et aux taux d'imposition ainsi que les crédits d'impôt non remboursables permettront à tous les contribuables manitobains de réaliser une épargne.
- 4 000 contribuables manitobains à faible revenu de plus seront retirés du rôle d'imposition.
- Grâce à une réduction de 16 millions de dollars des subventions aux entreprises, le taux général de l'impôt sur les bénéfices des sociétés sera réduit de 17 % à 15 % sur une période de quatre ans.

- Les taxes d'affaires diminuent, ce qui permettra de créer plus d'emplois et d'encourager les investissements au Manitoba. Le critère d'admissibilité au taux d'imposition des petites entreprises passera d'un revenu maximal de 200 000 \$ à un revenu maximal de 300 000 \$. De plus, le taux d'imposition des petites entreprises descendra à 6 % cette année, et à 5 % en 2002.
- Des mesures d'imposition ciblées favoriseront la croissance des nouvelles industries prometteuses telles que la production cinématographique.

*Le montant net de la dette par habitant au Manitoba se situe au troisième rang des montants les plus bas au Canada.*

**Le Budget 2001 maintient notre ferme engagement à rembourser la dette. L'année dernière, 96 millions de dollars ont été consacrés au remboursement de la dette, sans aucun retrait de la réserve pour les temps difficiles.**

## UN PLAN QUI PLACE LES FAMILLES AU PREMIER RANG DES PRIORITÉS

Le Budget 2001 prévoit l'expansion des programmes qui favorisent l'épanouissement des familles et des communautés.

- Le financement accordé aux services de garde d'enfants augmentera de 7,7 %.
- Ce budget met fin à la récupération de la prestation nationale pour enfants pour des centaines de familles qui reçoivent une aide au revenu et qui ont des enfants de moins de six ans.
- Davantage de fonds seront investis dans les programmes de revitalisation des quartiers et ceux destinés à la jeunesse, car ces programmes aident à consolider les communautés et à en améliorer la sécurité.
- Les familles agricoles manitobaines recevront 25 millions de dollars en soutien provincial par l'intermédiaire du Programme canadien du revenu agricole, alors même que la Province cherche à obtenir plus d'aide financière du gouvernement fédéral.

*Un nouveau programme prénatal aidera davantage de femmes ayant un faible revenu à répondre à leurs besoins nutritionnels particuliers pendant la grossesse.*

Pour en savoir plus sur le Budget 2001, consultez notre site Web : [www.budget2001.mb.ca](http://www.budget2001.mb.ca)

**Ou écrivez-nous à l'adresse suivante :**  
Ministre des Finances,  
B-2001  
Palais législatif, bureau 11  
450, Broadway  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0V8

